



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

droits de succession

Question écrite n° 97494

Texte de la question

M. Christian Ménard attire l'attention de M. le garde des sceaux, ministre de la justice, sur les changements de régimes matrimoniaux. En effet, selon un grand nombre de juristes qui s'inquiètent de la réforme des successions, l'absence de contrôle des juges risquerait de préjudicier gravement aux intérêts des enfants naturels ou de premiers lits, qui pourraient se voir évincer. De plus, certains montages pourraient être réalisés dans le but de porter atteinte aux droits des créanciers. Aussi, il lui demande, face à cette situation, de bien vouloir lui indiquer les mesures susceptibles de rassurer les professionnels du droit.

Texte de la réponse

Le garde des sceaux, ministre de la justice, informe l'honorable parlementaire que la loi n° 2006-728 du 23 juin 2006 portant réforme du droit des successions et des libéralités a modifié les articles 1396 et 1397 du code civil de façon à supprimer l'homologation judiciaire du changement de régime matrimonial. Afin de garantir la protection des droits des héritiers et des tiers qui disposeront d'un délai de trois mois pour s'opposer à une telle modification, le changement de régime matrimonial donnera lieu, d'une part, à une information personnelle de chaque enfant majeur des époux, d'autre part, à une publicité dans un journal d'annonces légales. Toutefois, afin de préserver les droits des enfants mineurs, la loi du 23 juin 2006 a conservé, dans ce cas, la procédure d'homologation par le juge. Ainsi, la loi du 23 juin 2006 s'est attachée à trouver un juste équilibre entre la protection des héritiers ou des tiers et la simplification de la procédure.

Données clés

Auteur : [M. Christian Ménard](#)

Circonscription : Finistère (6^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 97494

Rubrique : Donations et successions

Ministère interrogé : justice

Ministère attributaire : justice

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 20 juin 2006, page 6384

Réponse publiée le : 14 novembre 2006, page 11963